



## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU METROPOLITAIN DU GRAND NANCY

**POLITIQUE PUBLIQUE :**  
LA QUALITÉ URBAINE ET RÉSIDENTIELLE  
AU SERVICE DE TOUS

**SEANCE DU :** 28 JUIN 2019

**DELIBERATION N° :** 7

**OBJET :**  
APPROBATION DE LA MODIFICATION  
SIMPLIFIÉE DU P.L.U. DE SEICHAMPS

**RAPPORTEUR :** M. CANDAT

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Seichamps a été approuvé par délibération du conseil communautaire du 29 juin 2007, puis modifié les 11 décembre 2009, 23 juin 2011, 26 avril 2012 et 20 mars 2015.

Au regard des modifications apportées et conformément aux dispositions de l'article L.153-45 du code de l'urbanisme, il a été décidé d'engager une modification du P.L.U., menée selon une procédure "simplifiée", dispensée à ce titre d'enquête publique, mais comprenant un temps de consultation des personnes publiques associées, ainsi que du public, pendant 1 mois.

#### **Objectifs de la modification apportée au P.L.U. :**

Il a été décidé d'engager une procédure de modification du P.L.U. pour :

- **Accompagner les futurs projets urbains s'implantant sur la Z.A.C. de la Louvière**, il s'agit de modifier les règles relatives aux occupations du sol et à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives dans la zone 1AUx ;
- **Modifier les règles relatives à la construction de clôture**, afin de faciliter la vie de quartier et d'harmoniser les hauteurs des clôtures avec les communes voisines d'Essey-lès-Nancy et de Pulnoy ;
- **Modifier dans le règlement le nom de la RD 674**, aujourd'hui « Route de Sarreguemines » ;
- **Annexer au PLU le règlement du service public de gestion des déchets de la Métropole du Grand Nancy.**

Ces évolutions réglementaires ne remettent pas en cause les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) du document d'urbanisme. Ces éléments sont détaillés dans le résumé non technique annexé à la présente délibération.

**Bilan de la consultation :**

054-245400676-20190701-B07\_28062019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Le dossier a été transmis aux personnes publiques associées (P.P.A.) à la procédure de modification simplifiée du P.L.U. Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et la Multipole Nancy Sud Lorraine ont répondu qu'elles n'avaient pas de remarques à formuler.

La consultation du public concernant ce dossier a été organisée du 24 avril 2019 au 24 mai 2019, dans le respect des modalités définies par délibération cadre n°32 du Conseil communautaire en date du 31 mai 2013 et conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme.

**Aucune contribution ou remarque n'a été enregistrée sur les registres disponibles à cet effet en Mairie de Seichamps et à la Métropole du Grand Nancy.**

**Le dossier, tel que soumis à la consultation du public, est donc désormais prêt à être approuvé.**

### **DELIBERATION**

En conséquence et après avis de la commission "Territoire" du 14 juin 2019, il vous est demandé d'approuver le projet de modification simplifiée du P.L.U. de Seichamps.

La présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie et à la Métropole pendant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ainsi que sa publication au recueil des actes administratifs de la Métropole. Elle sera exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Le P.L.U. modifié est tenu à la disposition du public à la mairie, à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, à la Métropole du Grand Nancy - bâtiment Chalnot - Direction de l'urbanisme et de l'Ecologie urbaine ainsi que sur le site internet du Grand Nancy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**BUREAU METROPOLITAIN DU VENDREDI 28 JUIN 2019**

Affaire n° 7

13H30

**ETAIENT PRESENTS**

Mme ANTOINE Anne-Marie - Laxou  
M. BOILEAU Pierre - Ludres  
M. BOULANGER Alain - Fléville  
M. BOULY Serge - Laneuveville  
Mme BRENEUR Carole - Laxou  
M. BREUILLE Michel - Essey-lès-Nancy  
M. CANDAT Michel - Saulxures  
M. CARPENA Jean-Paul - Vandoeuvre  
Mme CARRARO Chantal - Nancy  
Mme DATI Malika - Nancy  
M. DESSEIN Jean-Pierre - Art-sur-Meurthe  
M. DONATI Patrice - Vandoeuvre  
Mme ENGEL Nathalie - Villers-lès-Nancy  
Mme GAVRILOFF Anne-Sophie - Saint-Max

M. JACQUEMIN Pascal - Villers-lès-Nancy  
Mme JURIN Valérie - Nancy  
M. KLING Bertrand - Malzéville  
M. MAGRON Daniel - Houdemont  
Mme NOEL Danièle - Nancy  
M. PENSALFINI Eric - Saint-Max  
Mme PETIOT Sylvie - Nancy  
Mme PICCOLI Michelle - Pulnoy  
M. ROSSINOT André - Nancy  
Mme SIMONNET Chistine - Essey-lès-Nancy  
Mme TALLOT Marie-Catherine - Nancy  
M. THIEL Gilbert - Nancy  
M. WERNER François - Villers-lès-Nancy

**ETAIENT EXCUSES**

M. COULOM Thierry - Nancy  
M. FÉRON Hervé - Tomblaine  
M. HERBUVAUX Vincent - Nancy  
M. HURPEAU Jean-Pierre - Jarville  
Mme KOMOROWSKI Régine - Vandoeuvre

Mme LEVI-CYFERMAN Annie - Vandoeuvre  
Mme MAGADA Hinde - Tomblaine  
M. MASSON Bertrand - Nancy  
M. MATHERON Vincent - Jarville  
Mme MEUNIER Julie - Nancy

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Mme DEBORD Valérie - Nancy  
M. DAP Matthieu - Nancy  
M. HÉNART Laurent - Nancy  
M. LECA Dominique - Laxou  
Mme LEROY Marie-Christine - Dommarthemont  
M. PIERRONNET Romain - Nancy  
M. SARTELET Didier - Heillecourt  
M. CHANUT Henri - Seichamps  
M. CHOSEROT Christophe - Maxéville  
M. HABLOT Stéphane - Vandoeuvre  
Mme KHIROUNI Chaynesse - Nancy

à Mme CARRARO Chantal - Nancy  
à M. BOULY Serge - Laneuveville  
à M. THIEL Gilbert - Nancy  
à Mme ANTOINE Anne-Marie - Laxou  
à M. BOULANGER Alain - Fléville  
à Mme DATI Malika - Nancy  
à M. CANDAT Michel - Saulxures  
à M. BREUILLE Michel - Essey-lès-Nancy  
à M. KLING Bertrand - Malzéville  
à M. DONATI Patrice - Vandoeuvre  
à M. JACQUEMIN Pascal - Villers-lès-Nancy

Le présent acte a été publié le :

01 JUL 2019

Pour le Président, le Vice-Président délégué :

M. CANDAT

